



OFFRE D'EMPLOI

L'Administration régionale Kativik (ARK), dont le bureau principal est situé à Kuujuaq et sert 14 communautés du Nunavik, est à la recherche d'une personne pour travailler à titre de :

AGENT DE FORMATION EN LUTTE CONTRE LES INCENDIES (permanent, hybride)

Sous la supervision du coordonnateur de la sécurité civile, l'agent de formation en lutte contre les incendies mettra en œuvre et tiendra à jour le programme de formation permettant aux pompiers volontaires de la région d'obtenir leur certification de pompier 1 et d'autres formations jugées nécessaires de l'École nationale des pompiers du Québec (ÉNPQ). L'agent de formation en lutte contre les incendies est chargé des tâches suivantes :

- Élaborer et mettre en œuvre une campagne de recrutement régionale;
- Coordonner les formateurs de la région, les superviser et leur fournir une assistance technique;
- Assurer l'encadrement et le perfectionnement des formateurs en lutte contre les incendies;
- Encadrer et promouvoir les compétences acquises par les formateurs;
- Planifier, programmer et organiser des cours de formation dans les 14 communautés;
- Veiller à ce que les pompiers reçoivent une formation professionnelle qualifiante, pertinente, de qualité et cohérente, exigée par l'ÉNPQ ou d'autres organismes reconnus;
- Veiller à l'utilisation et à l'adaptation du matériel pédagogique et didactique prescrit par l'ÉNPQ;
- En collaboration avec l'ÉNPQ, fournir des documents justificatifs pour chaque pompier;
- Veiller à ce que les installations de formation à Kuujuaq soient maintenues en bon état;
- Gérer les rapports de financement et les coûts budgétaires et recommander des ajustements si nécessaire;
- Effectuer toute autre tâche connexe nécessaire.

La personne retenue doit :

- Être un formateur en lutte contre les incendies certifié par l'ÉNPQ ou être prêt à obtenir cette certification;
- Certifications IFSAC/Pro Board 1001, 1002, 1041;
- Au moins trois (3) ans d'expérience pertinente;
- Connaissance pratique de la suite Office de Microsoft;
- Connaissance pratique (écrite et orale) d'au moins deux (2) des langues suivantes : inuktitut, français et anglais;
- Excellentes compétences en planification et en organisation;
- Excellentes capacités d'analyse et de communication;
- Être disposé à voyager fréquemment dans la région du Nunavik.

Lieu de travail : N'importe où au Canada, avec des déplacements fréquents au Nunavik.

Salaire : Minimum : 58 466 \$ par an - max : 100 085 \$ par an (classe 9).

Avantages sociaux : Hébergement payé pendant le travail dans les villages du nord ;
Repas et dépenses payés lors d'un voyage au Nunavik;
REER : 6 % par l'employeur, 4 % par l'employé;
Assurance collective;
Vacances : 20 jours;
Jours fériés : 20 jours, dont 10 jours durant la période des Fêtes.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae à :

Section des ressources humaines
Administration régionale Kativik
C.P. 9
Kuujuaq (Québec) J0M 1C0
Courriel : humanresources@krg.ca

L'ARK adhère au principe d'équité en matière d'emploi. Par conséquent et conformément à la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, les conditions pourraient varier afin de promouvoir l'embauche de candidats inuits.

L'ARK ne communiquera qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.